

COLLECTIF « REFLEXION SECURITE P.L.U. »

NOTRE QUIZZ P.L.U.

Attention : ne pas répondre nuira gravement à nos impôts

Quel accès au lotissement derrière le cimetière (1AU) ?

Réponses :

A : FAUX ! Le Maire a écrit « le carrefour sera éloigné du carrefour Rayeul-Sylvestre ... minimum 200 m »
B : FAUX ! Le Maire a écrit « pas de préemption de la rue de la Source » et « pas de route sur la parcelle communale de la Source »
C : FAUX ! Le Maire a écrit « aucune route entre le nouveau lotissement et celle de Pont Saint-Vincent des numéros 17 à 23 »
D : VRAI et FAUX ! Le Maire a dit qu'elle sera en sens unique.
En conclusion : pourquoi ce plan a-t-il été voté alors ?



Quel sera le nombre de logements dans ce lotissement ?

A : 115 logements
B : 50 logements
C : 81 logements
D : ça dépend

Réponses :

A : VRAI ! si on regarde page 106 du rapport de présentation du PLU
B : VRAI ! si on regarde page 30 du rapport du zonage d'assainissement
C : VRAI ! si on regarde le journal Infos Méréville de juin 2013
D : VRAI ! ça dépend s'il y aura ou non des maisons dans le bois ...
En conclusion : un petit tirage au sort ? en sera-t-il de même pour nos impôts ?

Comment doit-on choisir l'emplacement d'une zone 1AU ?

A : Il faut qu'il y ait une voie publique d'une capacité suffisante à la périphérie immédiate de cette zone
B : Il faut qu'il y ait un réseau d'assainissement d'une capacité suffisante à la périphérie immédiate de cette zone

Réponses :

A : VRAI ! C'est l'article R123-6 du Code de l'Urbanisme qui le définit
B : VRAI ! C'est l'article R123-6 du Code de l'Urbanisme qui le définit
En conclusion : La Goulotte ne respecte pas ces deux critères, elle ne devrait donc pas être classée en zone 1AU (urbanisation immédiate)

Combien d'habitants la station d'épuration devra-t-elle accepter dans le futur ?

A : 1 737 habitants
B : environ 2 180 habitants (en tenant compte des rejets de l'hôtel et du restaurant par exemple)

Réponses :

A : FAUX ! C'est ce qui est annoncé page 30 du rapport de zonage d'assainissement mais ce chiffre est largement sous-estimé *
B : VRAI ! C'est le résultat que nous obtenons en corrigeant les hypothèses de l'étude du zonage d'assainissement *
* : allez voir nos explications sur la page « enquête publique zonage assainissement » de notre blog
En conclusion : la station d'épuration étant dimensionnée pour au plus 1 980 habitants, devra-t-on se raccorder à la station de Neuves-Maisons comme Richardménil ? A quel prix ?

Qui a émis un avis favorable sur le PLU ?

A : La Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle
B : La Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)
C : Le SCoTSud54
D : Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle

Réponses :

A : FAUX !
B : FAUX !
C : VRAI mais avec observations *
D : VRAI mais avec observations *
* : allez voir notre blog pour connaître le détail
En conclusion : le PLU est loin d'emporter la pleine adhésion des personnes publiques ... la version finale du PLU saura-t-elle solutionner les observations émises ?

Le PLU a-t-il un impact sur les espaces naturels ?

A : Non
B : Oui

Réponses :

A : FAUX ! La zone 1AU détruit des espaces boisés et des espaces agricoles et la nouvelle zone agricole proposée pour compenser cette perte n'est plus exploitable
B : VRAI ! C'est bien pour cela que la Chambre de l'Agriculture et la CDCEA ont émis un avis défavorable sur le PLU
En conclusion : le PLU ne respecte pas le Grenelle de l'Environnement

IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT LA FIN DE L'ENQUETE PUBLIQUE ... FAITES-NOUS PARVENIR VOS PETITIONS SIGNEES DE TOUTE URGENCE !!!

Pour toute information complémentaire ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez nous joindre par mail : collectifplu@gmail.com

Vous trouverez plein d'informations sur notre blog : collectifplu.unblog.fr

Pour déposer vos pétitions :

Anne Marie Foiselle, 52 rue de Pont Saint Vincent - Valérie Dupont, 23 rue de Pont Saint Vincent
Martine Peumery, place de la Mairie - Cedric Trochain, 5 Place des Marronniers